

**Au Collège des bourgmestre et échevins
de la Ville d'Esch-sur-Alzette**

Objet : Aménagement des locaux commerciaux- 85, rue de l'Alzette – installation équipement multimédia et streaming

Monsieur le Bourgmestre,
Madame et Messieurs les Echevins,

J'ai l'honneur de vous soumettre en annexe, aux fins de vote par le Conseil Communal, un crédit spécial extraordinaire de **30 000 €** concernant le montage de matériel multimédia et streaming au nouveau locaux commerciaux au 85, rue de l'Alzette.

Le crédit devra être inscrit à l'article **4/499/223500/19080** du budget des dépenses extraordinaires de l'exercice 2019.

Il sera couvert par une diminution équivalente des crédits 2019 à l'article

4/441/223500/19061 - Arrêts de bus - système d'affichage numérique.

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de ma parfaite considération.



Philippe Meyers

MODIFICATION BUDGETAIRE EXTRAORDINAIRE - CREDITS SPECIAUX 2019

20-09-2019 CS - EXERCICE 2019

Article à augmenter	Libellé	Crédit actuel	Augmentation	Nouveau crédit	Article à diminuer	Libellé	Crédit actuel	Diminution	Nouveau crédit
4/499/223500/19080	Immeuble rue de l'Alzette, 85 - équipement streaming et multimedia	0 €	30 000 €	30 000 €	4/441/223500/19061	Arrêts de bus - système d'affichage numérique	150 000 €	30 000 €	120 000 €